Ropaume du Maroc Secrétariat Général du Gouvernement Eabinet

PROJETS DE DECRETS APPROUVES PAR LE CONSEIL DU GOUVERNEMENT
DU 7 CHAOUAL 1431 (16 SEPTEMBRE 2010)
ET DEVANT ETRE EXAMINES PAR LE CONSEIL DES MINISTRES
EN TENANT COMPTE DES QUELQUES OBSERVATIONS PRESENTEES PAR MM. LES MINISTRES

*

- 1°- Projet de décret n° 2-10-311 pris pour l'application des dispositions de la loi n° 52-05 portant code de la route relatives au permis de conduire.
- 2°- Projet de décret n° 2-10-312 pris pour l'application des dispositions de la loi n° 52-05 portant code de la route relatives à l'immobilisation et à la mise en fourrière des véhicules.
- 3°- Projet de décret n° 2-10-313 pris pour l'application des dispositions de la loi n° 52-05 portant code de la route relatives aux amendes transactionnelles et forfaitaires.
- 4°- Projet de décret n° 2-10-314 pris pour l'application des dispositions de la loi n° 52-05 portant code de la route relatives à la conduite professionnelle.
- 5°- Projet de décret n° 2-10-376 pris pour l'application des dispositions de la loi n° 52-05 portant code de la route relatives à l'éducation à la sécurité routière.
- 6°- Projet de décret n° 2-10-419 pris pour l'application de certaines dispositions de la loi n° 52-05 portant code de la route relatives aux sanctions et mesures administratives et à la constatation des infractions.
- 7°- Projet de décret n° 2-10-420 pris pour l'application des dispositions de la loi n° 52-05 portant code de la route relatives aux règles de la circulation routière.
- 8° Projet de décret n° 2-10-421 pris pour l'application des dispositions de la loi n° 52-05 portant code de la route relatives aux véhicules.
- 9° Projet de décret n° 2-10-432 pris pour l'application des dispositions de la loi n° 52-05 portant code de la route relatives à l'enseignement de la conduite.